



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU au CTSD

**du 6 février 2017**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, un mouvement de grève initié par le SNUipp se déroule le jour du CTSD pour dénoncer fermement vos intentions en matière de carte scolaire, suite au groupe de travail préparatoire.

Nous nous félicitons que de nombreuses écoles aient répondu à notre appel. Concernant justement cet appel, il n'est pas acceptable que certains IEN aient fait pression sur les collègues en déclarant la grève illégale. Cela a été le cas notamment dans les circonscriptions de Vallauris, Nice 2 et Carros... La négociation préalable ayant eu lieu un jeudi soir à 17h30, il n'était pas possible d'envoyer les déclarations d'intention avant minuit. Il serait inconcevable pour le SNUipp qu'il y ait la moindre sanction, comme cela a pu être dit, nous nous y serons très vigilants.

De nombreux parents sont également aujourd'hui présents pour défendre de bonnes conditions de travail pour leurs enfants.

Pour ce qui est des travaux de ce jour, vous présentez Monsieur l'Inspecteur d'Académie des propositions complètement déséquilibrées. Il n'est pas entendable pour le SNUipp-Fsu, que malgré une dotation positive de 28 postes, vous présentiez un tel déséquilibre entre le nombre de fermetures et d'ouvertures, soit 32 fermetures et 16 ouvertures envisagées ! Ainsi donc, en plus de la réserve de 12 postes que nous jugeons largement excessive, vous mettez de côté 16 postes supplémentaires !

Cet affichage est impensable et cette frilosité incompréhensible et inadmissible. Le SNUipp-Fsu est bien décidé et reste déterminé à faire bouger les lignes lors de ce comité technique.

La réduction des effectifs dans les classes demeure le levier essentiel pour mieux faire réussir les élèves. Ce jour, de nombreuses situations légitimes ne sont pas prises en compte, le SNUipp-Fsu les défendra une par une.

Par ailleurs la question des postes de RASED (*une déclaration complémentaire sera faite par le SNUipp*) et des « Plus de maitres que de classe » ne peut être traitée à moyens constant ni par redéploiement. Concernant les « Plus de maitres que de classes », nous contestons la fermeture de 4 postes pour ouvrir 4 postes en REP+ alors même que les collègues y ont été pérennisés l'an dernier et affectés à titre définitif : vous impactez des collègues qui ont œuvré à la mise en place d'un dispositif innovant, dont le fonctionnement a fait ses preuves dans les écoles concernées et nécessite leur maintien.

Il s'agit là d'une politique d'affichage qui ne tient pas compte de la réalité des écoles. Oui aux PDMC en Rep+ mais pas au détriment des écoles engagées dans le dispositif.

Concernant la redéfinition des postes de Zil en BD circo que vous avez décidée, le SNUipp vous demande un engagement beaucoup plus ferme sur le périmètre d'intervention de ces collègues, qui pour nous doit rester la circonscription. Nous serons très vigilants aux conditions de mise en place de ce dispositif et aux remontées des collègues.

Le SNUipp sera très attentif aux évolutions de vos propositions lorsqu'il s'agira de voter en fin de journée. Seule une évolution très significative de vos propositions pourrait faire que le SNUipp ne vote pas contre le projet de carte scolaire tel que défini lors du groupe de travail.

